

DEC173250DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Pascal Auscher, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171984DAJ du 6 juillet 2017 portant nomination de M. Pascal Auscher aux fonctions de directeur de l'INSMI ;

Vu le projet de convention portant création de l'unité mixte internationale « Abraham de Moivre », conclue entre l'Imperial College of Science, Technology and Medicine, London (ICL) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Pascal Auscher, directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom de la présidente du CNRS, la convention de création de l'UMI « Abraham de Moivre » conclue entre l'ICL et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

Anne Peyroche

